

## LA LETTRE DE L'AREMAE

JUIN 2021

**C**hère Adhérente,  
Cher Adhérent,

La liberté retrouvée : nous avons tous hâte de pouvoir reprendre une vie associative pleine de promesses et d'ambitions.

Dès que les circonstances l'ont permis, nous avons pu côtoyer Napoléon à la grande halle de La Villette, nous balader dans les ruelles pittoresques de la Butte aux Cailles, flâner d'un pas décidé dans les parcs, squares et jardins parisiens, sans oublier la petite ceinture du XVe et le parc Georges Brassens.

Nouvelle activité, les visioconférences ont rencontré un certain succès et sont donc appelées à se pérenniser.

L'annuaire des retraités qui sera diffusé à la rentrée a été un travail de longue haleine, nous espérons qu'il vous permettra de renouer des contacts avec d'anciens collègues.

Pour la rentrée, le bureau de l'Aremae vous proposera un programme dense d'activités : expositions, visites patrimoniales, concerts, cafés-rencontres, promenades parisiennes, randonnées. Une excursion à Fontainebleau nous permettra de retrouver l'empereur Napoléon I<sup>er</sup> et de clore une année de commémoration d'une page de l'Histoire de France.

L'assemblée générale de l'Aremae, échéance incontournable de la vie de l'association, se tiendra dans la première quinzaine de novembre suivant des modalités qui restent à définir, en raison de l'évolution des contraintes sanitaires.

D'ores et déjà, j'appelle l'attention de nos adhérents sur l'importance de leur participation à ce rendez-vous où l'ensemble des membres du Conseil d'administration sera renouvelé. Pour cela et conformément à nos statuts, nous lancerons l'appel à candidatures début septembre.

En vous souhaitant une période estivale heureuse et familiale, nous vous disons à bientôt !

*Jean-Pierre Lafosse*

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**  
Jean-Pierre Lafosse

**RÉDACTEURS**

Geneviève Dupuit  
Jean-Pierre Lafosse  
Danièle Le Trionnaire  
Dominique Maroger  
Françoise Michault  
Myriam Pasquer  
Jean-Claude Poimboeuf  
Emmanuel Rousseau  
Philippe Selz

**MAQUETTE ET MISE EN PAGE**  
Marina Lafosse

**ILLUSTRATIONS ET PHOTOS**

Jean-Paul Dumont  
Emmanuel Rousseau  
Gilles Schmocker





# Sommaire

## NOUVELLES DU DÉPARTEMENT

PAGES 3 ET 4



L'INSPECTION A 100 ANS !  
Par Jean-Claude Poimboeuf

## EXPOSITION

PAGE 5



NAPOLÉON  
Par Dominique Maroger

## HOMMAGE

PAGES 6 ET 7



LA POMPADOUR  
Par Myriam Pasquer

## ACTUALITÉS ET RECENSION

PAGE 8



L'ANNUAIRE DES RETRAITÉS  
Par Françoise Michault et  
Geneviève Dupuit

## TÉMOIGNAGE

PAGES 9 À 11



CRISE DES RÉFUGIÉS À  
TIRANA - 1990  
Par Emmanuel Rousseau

## HISTOIRE

PAGES 12 À 14



TALLEYRAND ET LE  
CHOLÉRA  
Par Philippe Selz

## NOUVEAUTÉ

Page 15



VISIOCONFÉRENCES  
Par Danièle Le Trionnaire et  
Françoise Michault

## HUMOUR

PAGE 16



DESSINS  
Par Jean-Paul Dumont

## PROPOSITIONS DE LECTURE

PAGE 17



Par Jean-Pierre Lafosse

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Elections du 23 mai 2019

Elisabeth Bidault  
Marie-France Caby-Lambert  
Michel Carpentier  
Jean-Paul Dumont  
Geneviève Dupuit  
Jean-Michel Lacombe  
Jean-Pierre Lafosse  
Colette Le Baron

Danièle Le Trionnaire  
Dominique Maroger  
Françoise Michault  
Georges Nguyen  
Myriam Pasquer  
Emmanuel Rousseau  
Gilles Schmocker  
Philippe Selz

## BUREAU EXECUTIF

Elections du 23 mai 2019

Président : Jean-Pierre Lafosse  
Vice-président : Jean-Michel Lacombe  
Secrétaire générale : Françoise Michault  
Trésorier : Gilles Schmocker  
Secrétaire générale adjointe : Danièle Le Trionnaire  
Trésorière adjointe : Geneviève Dupuit



## L'INSPECTION A 100 ANS !

Commémorer le centenaire de l'inspection générale des affaires étrangères, c'est mesurer le chemin parcouru : d'une petite équipe faiblement dotée et dédiée exclusivement aux contrôles administratifs sur le réseau à l'étranger à un service d'une trentaine d'agents exerçant une mission large d'évaluation, d'audit et d'enquête sur l'ensemble du champ d'activité du ministère et de ses opérateurs.

Jean-Claude POIMBOEUF  
Inspecteur général adjoint des affaires étrangères

Les Correspondances \* N° 89 \* 2ème semestre 2020  
Avec l'aimable autorisation de l'Inspection Générale et du Pôle Communication du MEAE

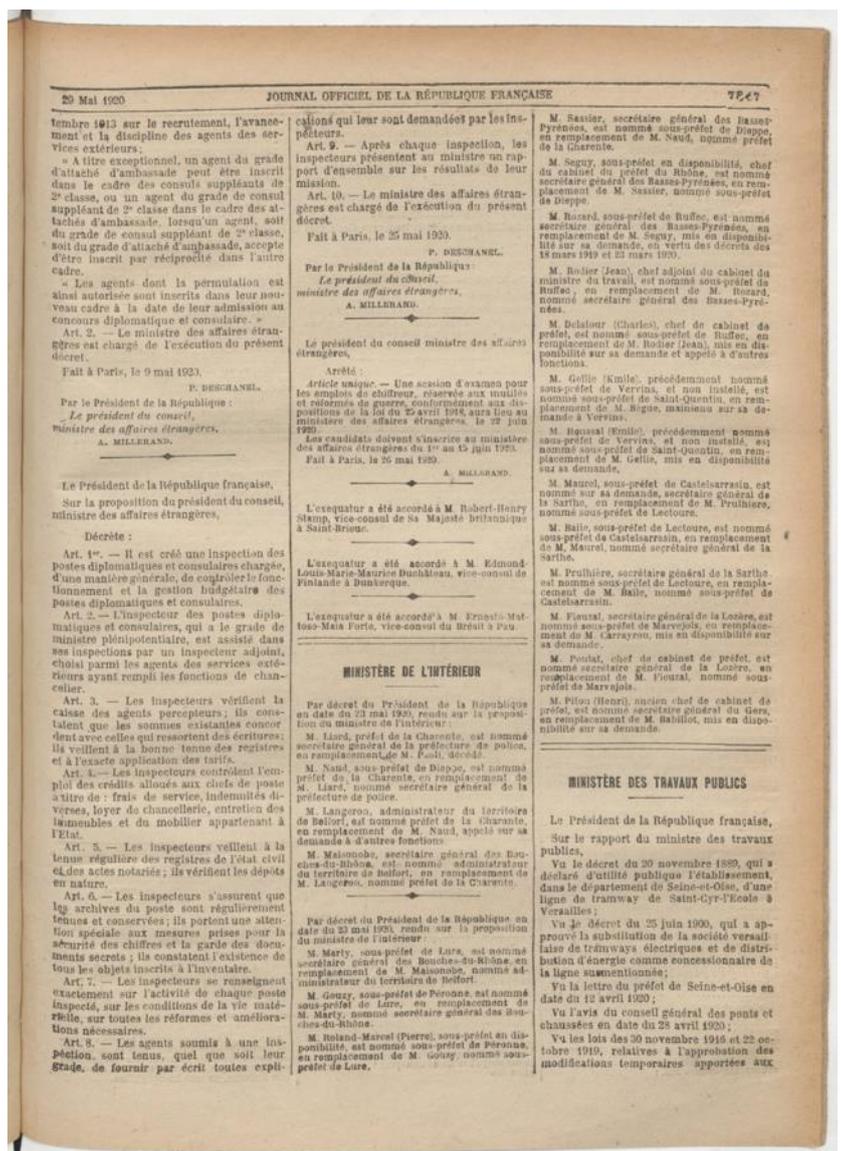
### • Des débuts modeste

Le 25 mai 1920 était créée l'inspection des postes diplomatiques et consulaires par décret du Président de la République, Paul Deschanel, deux jours après sa fameuse chute de train près de Montargis. Ce décret avait été précédé d'un autre, en date du 2 octobre 1919, créant les emplois d'inspecteur et d'inspecteur adjoint.

La création d'un service permanent d'inspection ne veut pas dire que le ministère ne disposait jusqu'alors d'aucun dispositif pour contrôler l'activité des postes. L'inventaire des archives de l'inspection de 1900 à 1941 fait apparaître au début du siècle un certain nombre de tournées d'inspection en Europe mais aussi en Amérique latine, limitées aux consulats et sans régularité. Une note du 3 mars 1933 présentant au ministre l'histoire et l'activité de l'inspection rappelle qu'il y avait eu « avant la grande guerre quelques missions temporaires d'inspection dont les plus fructueuses avaient été effectuées en Amérique du sud par M. Wiener, et en Extrême-Orient par M. Berthelot, en 1903 et en 1905-1906... ».

Au moment de sa création, l'inspection se voit confier une mission principalement administrative comme en témoigne la rédaction du décret du 25 mai 1920 (photo) : « il est créé une inspection des postes diplomatiques et consulaires chargée d'une manière générale de contrôler le fonctionnement et la gestion budgétaire des postes diplomatiques et consulaires. »

Pour mener à bien sa mission, l'inspection ne compte qu'un inspecteur du grade de ministre plénipotentiaire et un inspecteur-adjoint qui doit avoir exercé les fonctions de chancelier. Faiblement dotée en personnel et en crédits de déplacement, l'inspection souffre en outre à



Fac-similé du Journal Officiel avec le décret portant création de l'inspection en mai 1920.



ses débuts d'un positionnement peu clair avant d'être rattachée en 1934 au service du personnel et de la comptabilité. Les inspecteurs effectuent alors de longues tournées qui les tiennent éloignés de Paris plusieurs semaines, voire plusieurs mois. Faute de moyens, ils se rendent d'abord dans les pays voisins de la France et ce n'est qu'à partir de 1929 qu'ils effectueront des missions hors d'Europe.

L'inspection souffre à l'époque d'un manque de visibilité : en témoigne une note de l'inspecteur Laforcade (1931-1934), le prédécesseur de Giraudoux, regrettant que son service ait été oublié lors de la réception des vœux du ministre.

### • *Une montée en puissance progressive*

Après la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale, l'inspection a vu son périmètre s'élargir et ses missions évoluer :

En 1962, il est décidé que tous les services et établissements culturels à l'étranger seront désormais inspectés dans le cadre des tournées de l'inspection ;

En 1972, Maurice Schumann décide d'étendre la compétence de l'inspection à l'administration centrale du ministère ;

Cet élargissement des attributions, de la compétence et des moyens de l'inspection est confirmé par le décret du 2 novembre 1979 qui abroge celui du 25 mai 1920. L'inspection des postes diplomatiques et consulaires devient l'inspection générale des Affaires étrangères (IGAE). Si sa mission principale de « contrôle du fonctionnement des services diplomatiques et consulaires tant à l'administration centrale qu'à l'étranger » demeure, elle est investie d'un mandat plus large : elle porte un jugement sur le

fonctionnement de l'ensemble des services de l'ambassade et apprécie les conditions d'application du décret du 1<sup>er</sup> juin 1979 sur les pouvoirs des ambassadeurs ; elle a vocation à contrôler les organismes sous tutelle du ministère et ceux qui bénéficient de ses moyens, quelle que soit leur nature juridique ; elle peut recevoir des lettres de mission, soit du Premier ministre, soit des ministres intéressés, étendant ses attributions à des services relevant d'autres départements ministériels.

Depuis le décret de 1979, les prérogatives de l'IGAE ont continué d'être élargies. Depuis septembre 2012, l'inspection accueille ainsi en son sein la mission ministérielle d'audit interne. L'inspecteur santé et sécurité au travail lui a également été rattaché en mars 2013. Par ailleurs, l'IGAE est de plus en plus sollicitée dans le cadre de la modernisation de l'Etat ou pour des missions d'expertise, souvent aux côtés d'autres inspections.

On mesure ainsi le chemin parcouru en un siècle : simple instance de contrôle administratif et comptable à sa création, l'inspection est aujourd'hui un service aux missions larges et variées et elle est associée à tous les aspects de la vie du ministère.



Jacques Senard a été le premier à diriger la nouvelle inspection générale des affaires étrangères (1979-1981)

### *Fernand Gausson, premier inspecteur des postes diplomatiques et consulaires (1920-1924)*

Avant sa nomination comme inspecteur des postes diplomatiques et consulaires, Fernand Gausson était ministre à Buenos-Aires (juillet 1918-1920), après une carrière consulaire qui l'avait mené à Londres, Tunis, Venise, Yokohama, La Canée, Barcelone. Sa première tournée d'inspection, en 1921, se déroule en Europe centrale et orientale. La liste des étapes jette une lumière intéressante sur la carte diplomatique et consulaire de l'époque : Suisse (ambassade à Berne, consulats à Bâle, Berne, Genève, La Chaux de Fonds, Lausanne & Zurich) ; Autriche (ambassade et consulat à Vienne) ; Tchécoslovaquie (légation à Prague, consulats à Bratislava & Brno) ; Pologne (légation à Varsovie, consulats à Varsovie & Poznan) ; Hongrie (haut-commissariat à Budapest) ; Roumanie (légation à Bucarest, consulats à Bucarest, Cluj, Galatz) ; Bulgarie (légation à Sofia, consulats à Routschouk & Varna) ; Yougoslavie (légation à Belgrade, consulats à Raguse & Zagreb) ; Trieste (consulat).



Notre groupe de 20 adhérents (c'était en fait la seconde visite programmée par le Bureau de l'AREMAE) a pu visiter la magnifique exposition consacrée à Napoléon organisée par la Villette, en partenariat avec le musée de l'Armée, le musée national du château de Fontainebleau, le musée du Louvre, de Versailles et de Trianon, entre autres...150 tableaux, bustes, cartes, vêtements d'apparat, pièces d'orfèvrerie, carrosses, armes, services de tables d'un luxe et d'un raffinement inouïs. Autant d'objets magnifiquement choisis, distribués de façon très pédagogique en 9 sections, objets qui ont contribué à la création du mythe napoléonien.

Nous admirons les tableaux monumentaux dus aux plus grands peintres de l'époque (Jacques-Louis David, Antoine-Jean Gros, Louis-François Lejeune) qui ont contribué à la création du culte napoléonien, et instauré de façon éclatante l'art comme outil de communication politique, pour ne pas dire outil de propagande (par exemple le général Bonaparte traversant les Alpes sur un fringant cheval, et non pas l'homme frigorifié sur un modeste mulet ; la Bataille des Pyramides par Lejeune, mais les Mamelouks ne connaissaient pas le fusil ; le sacre peint par David, avec les nombreuses inexactitudes bien connues). Nous restons stupéfaits devant le luxe des habits du Premier Consul et du Sacre, notamment l'épée décorée du diamant



## L'EXPOSITION NAPOLEON A LA VILLETTE

*Par Dominique Maroger*

« le Régent » ; les services de Sèvres (Grand Vermeil et nécessaire de voyage, Cabaret et Caravansérail), l'admirable travail des carrosses (que Napoléon III réutilisera) et des broderies qui ornaient les robes, les manteaux, les chapeaux de l'empereur et de ses fidèles.

J'en ressors avec mes interrogations restées sans réponse : mais qui était Napoléon ? Né dans une famille d'origine toscane se sentait-il plus proche de l'Italie que de la France à laquelle la Corse venait d'être rattachée quelques mois avant sa naissance par la cession de la souveraineté de la république de Gènes ?

Un génie de l'art militaire (environ 80 batailles en 22 ans) ou un chef d'armée chanceux seulement au début de sa carrière ? Un homme féru de sciences et passionné par la découverte de l'Egypte ou désireux de doter la France d'un musée à la gloire de ses conquêtes ? Un homme d'état qui souhaitait moderniser la France (élaboration du Code Civil, création de la Banque de France, ouverture du canal de l'Ourcq), qui s'intéressait à l'urbanisme (ouverture de la rue

de Rivoli, numérotation des rues, création de fontaines publiques) ou qui flattait les puissants et rétablissait l'esclavage ? Un amoureux des femmes ou un homme resté d'une certaine manière fidèle à l'impératrice Joséphine ? Un empereur solitaire ou contraint par les exigences d'une impétueuse famille ? Un homme aimant le faste mais qui avait choisi pour image celle du petit caporal dans sa redingote grise et coiffé de son bicorne, souvenir de l'école

militaire de Brienne.

Tout ceci sans doute et certainement bien plus encore.



### **MADAME DE POMPADOUR, PROTECTRICE DES ARTS ET DES LETTRES**

PAR MYRIAM PASQUER

En cette année 2021, année des célébrations, je vous propose une pensée toute particulière pour Madame de Pompadour, née il y a 300 ans, le 29 décembre 1721, car elle tient une place toute particulière dans l'histoire des grandes favorites.

Les favorites sont rarement populaires. Elles sont volontiers accusées de troubler la famille royale, de ruiner la monarchie, d'éloigner le souverain de ses devoirs. La Cour en accepte l'existence, toutes les grandes familles aspirent à un tel honneur car l'éluë du roi ne tire pas seulement gloire et plaisir de son élévation, elle peut obtenir pour elle, sa famille et ses protégés toutes les grâces inimaginables : nominations aux postes les plus enviables, pensions, gratifications de toutes sortes... Ainsi, les intrigues des différentes factions sont redoutables et c'est souvent d'elles que viennent les épigrammes les plus cruelles.

Issue de la bourgeoisie, épouse d'un futur Fermier Général, Charles Le Normand d'Étiolles, Madame de Pompadour, née Jeanne-Antoinette Poisson, ne fut pas épargnée. On inventa les "poissonnades" comme il y avait eu les "mazarinades", parfois injustes et toujours cruelles. Cependant, durant sa liaison de près de vingt ans avec Louis XV, elle mit son intelligence au service des idées des Lumières en soutenant publiquement l'œuvre majeure du XVIII<sup>ème</sup> siècle, à savoir, *l'Encyclopédie*, mais c'est surtout dans le domaine des Arts qu'elle excella, en incarnant à merveille son siècle dont elle fut un exceptionnel mécène.

Depuis qu'elle était à la Cour, la favorite n'avait cessé d'encourager la création sous toutes ses formes. Passant quantité de commandes pour ses multiples résidences, voire pour les demeures royales, elle régnait sur les artistes et artisans du royaume. On lui présentait des sculptures, des pierres gravées, des pièces d'orfèvrerie, des bijoux, des montres... Son exigence de la perfection contribua à porter à son apogée l'artisanat parisien et l'art de Versailles.

Elle aimait les meubles, les tissus, les bronzes, les tableaux, les sculptures, les porcelaines. Très jeune, elle avait fréquenté l'élite artistique de la France et son goût s'était ainsi affiné.



Maurice Quentin de la Tour. Portrait de la marquise de Pompadour (1752-55)

Boucher, qui l'avait initiée à la peinture, avait contribué à développer chez elle un sens inné de la décoration, *cet art Pompadour*. Elle aimait les formes contournées du style rocaille, avec ses courbes, ses coquilles et sa profusion de fleurs que l'on retrouve sur les boiseries, les encadrements de tapisserie, les marqueteries, les bronzes et les porcelaines. Ses ébénistes favoris, Pierre de Migeon et Oeben comptent parmi les plus prestigieux (c'est Oeben qui exécuta le célèbre bureau à cylindre de Louis XV, considéré comme l'un des chefs d'œuvre du mobilier français). Elle apporta également son vif soutien à Soufflot, Gabriel, Cochin, protégea Vien, précurseur de David. Elle convainca Louis XV d'accepter les plans de Soufflot pour la construction de l'église Sainte-Geneviève (actuel Panthéon). Afin d'exalter la grandeur du souverain, elle songea à un renouvellement de l'art royal et, ainsi, un débat s'ouvrit sur le rôle de l'art dans la société, au service du Royaume. La fondation de l'École Militaire, inspirée par Pâris-Duverney et voulue par la Marquise, allait dans ce sens. Créée en 1751, elle est l'un des rares exemples d'écoles citées dans *l'Encyclopédie* et y est même présentée comme un modèle idéal.

Depuis longtemps, la Marquise déplorait que la France, n'ayant pas de manufacture de porcelaine, se fournît à celle de Meissen qui



inondait l'Europe de ses objets de Saxe. Elle encouragea ainsi celle de Vincennes à rivaliser avec la manufacture allemande par la réalisation de pièces d'ornement dont le succès commercial fut immédiat. Puis elle obtint de Louis XV le transfert de cette manufacture à Sèvres où fut mise au point la porcelaine tendre.



Pot-pourri en « vaisseau » Produite à la manufacture de Sèvres, cette pièce a habillé la chambre de Madame de Pompadour dans son hôtel d'Evreux.

On engagea un certain nombre de peintres-décorateurs qui contribuèrent à faire évoluer le style des porcelaines ainsi que les couleurs : après le bleu céleste, le jaune jonquille puis le vert pomme ce sera le rose dit "*rose Pompadour*". Services de table, vases et plateaux seront créés, ces pièces d'un raffinement exceptionnel faisant la renommée de la France dans toute l'Europe. Lorsque le souverain voulait honorer un monarque étranger, il lui envoyait une œuvre de Sèvres, objet de propagande royale. Les commandes affluaient de toutes parts.

Consciente du mécénat qu'elle exerçait, Madame de Pompadour posa pour les plus grands artistes de son temps, tels Nattier, Boucher ou encore Quentin de La Tour qui réalisa en 1755 un sublime pastel (visible au Musée du Louvre) où l'on voit la Marquise

entourée de livres de Buffon, Montesquieu, Voltaire (son grand ami) et, bien sûr, de *l'Encyclopédie*. A noter également un livre plus modeste intitulé "*Pierres gravées*" où figurent les œuvres personnelles de Madame de Pompadour. Grâce à son soutien, l'art de la glyptique qui n'était plus à l'honneur en France depuis la Renaissance eut un nouvel élan et des commandes abondèrent. Quant au théâtre, où elle-même s'illustrait comme actrice, elle fit connaître à la Cour Jean-Jacques Rousseau et soutint des esprits novateurs, tels Diderot, d'Alembert, Grimm...

Elle acquit de nombreuses propriétés où excellèrent peintres et décorateurs. L'une des plus célèbres fut l'hôtel d'Evreux, (aujourd'hui palais de l'Élysée). Elle y fit d'importants travaux d'agrandissement et de décoration telles les boiseries dorées qu'elle confia à de Verberckt, des peintures à Boucher et Van Loo ou encore l'immense tapisserie de la Manufacture des Gobelins.

Elle eut un rôle politique inédit auprès du roi car n'étant plus sa maîtresse, elle est devenue son amie, sa conseillère, sa partenaire et son influence n'allait pas cesser de s'affirmer. Lorsqu'elle sentit venir la fin de sa vie, le roi lui permit de rester à Versailles et elle eut la prérogative princière en mourant de maladie au château.

Dès qu'il apprit le décès de la Marquise, le 15 avril 1764, le roi, très affligé, se retira dans ses cabinets et, le 17 avril, lorsque le convoi funèbre franchit les grilles du château, il le suivit des yeux et, selon le seul témoin qui était auprès de lui, le baron de Champlost, deux grosses larmes coulaient le long de ses joues.



Salon Pompadour Palais de l'Élysée



### **Un travail de longue haleine ; la refonte de l'annuaire des retraités**

*Par Françoise Michault et Geneviève Dupuit*

Si les activités culturelles ont été mises à l'arrêt de fin octobre 2020 au début du mois de juin 2021, le bureau de l'AREMAE dont Geneviève Dupuit, trésorière adjointe, et Françoise Michault, secrétaire générale ont mis à profit cette longue période de confinement pour procéder, à la demande de la Délégation pour la politique sociale, à la préparation du nouvel annuaire des retraités qui doit paraître d'ici la fin de l'été. La dernière édition datant de 2017.

Pour apporter tout le soin nécessaire à ce nouveau recueil et afin qu'il soit le plus juste possible, il a été décidé de prendre contact avec l'ensemble des retraités inscrits sur cet annuaire en vue de vérifier s'ils souhaitaient toujours y figurer et si leurs coordonnées (adresses, téléphone et courriels) étaient toujours d'actualité. Nous avons ainsi pris l'attache de plus de 2 000 agents retraités, soit par courriel, soit par voie postale et constaté que de très nombreuses adresses de messagerie n'étaient plus actives. Après de nombreuses recherches, il nous a été possible de retrouver de nouvelles adresses de messagerie et procéder à de nouveaux envois.

Parmi les envois postaux, nous avons eu beaucoup de retours de courriers portant la mention « n'habite pas à l'adresse indiquée » et avons systématiquement tenté de joindre les

personnes concernées par téléphone lorsque leurs numéros étaient connus. Ceux-ci n'étaient très souvent plus attribués et nous avons été contraints d'effectuer des suppressions.

De nombreux autres courriers nous ont été retournés avec la mention « DCD », plusieurs familles nous ont annoncé également le décès d'un des leurs. Par contre, de très nombreuses personnes n'ayant pas donné suite à nos courriers et à nos courriels, nous avons décidé, après consultation, de les radier.

Une fois la maquette choisie, ce recueil sera envoyé à l'imprimerie du Département et les expéditions devraient être effectuées à la rentrée.

C'est donc un travail minutieux de plusieurs mois qui s'achève, le bureau espère que ce nouvel annuaire actualisé répondra aux attentes de tous.

Afin de permettre une mise à jour de ce recueil et garder un contact régulier avec les anciens agents du Département, nous souhaitons que tous changements de coordonnées soient portés à la connaissance de l'AREMAE par courrier à l'adresse de l'association :

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères  
Aremae - Bureau 4265

57 boulevard des Invalides 75007 - PARIS

ou par mail à :

[aremae.association@diplomatie.gouv.fr](mailto:aremae.association@diplomatie.gouv.fr)

### **Recension du livre « Un itinéraire au Ministère de la Coopération : une histoire 1962-2009 »**

*José GOHY—Editions L'Harmattan, par Jean-Pierre Lafosse*

A travers son long et riche parcours africain dans les structures - oh combien changeantes - ! de l'aide française au développement, José GOHY emmène le lecteur, d'une plume alerte, depuis son stage rémunéré à la mission d'aide et de coopération de l'ambassade de France en Haute-Volta en 1962, jusqu'au discours d'adieu du dernier directeur du développement, à Paris en 2009, en passant par les multiples services de la Rue Monsieur et les divers services culturels et de coopération de nos ambassades au Sénégal, Cameroun, Burkina Faso et Rwanda. Et comme il a une mémoire d'éléphant - mais sereine, non partisane - tous les ministres, directeurs et autres responsables sont rappelés à notre souvenir, y compris dans son long passage en cabinet ministériel, de 1976 à 1988 dont il deviendra chef du bureau en 1979.

Il a le talent de constater qu'à travers les différents changements politiques, les modifications de statuts des personnels, les changements de noms des

services... une constante apparaît, et demeure vivante : l'action en faveur du développement et contre la pauvreté, entreprise et poursuivie dans la longue durée, par des équipes d'hommes et de femmes, de toute origine administrative, de différentes spécialités -éducatives, médicales, agronomiques et vingt autres ... engagées corps et âme sur le terrain, rompues aux difficultés pouvant entraver leur action, et qui ont donné, pendant les cinquante années de la vie de la Rue Monsieur, la meilleure image possible du rôle de notre pays en Afrique.

Les anciens de ce ministère, y retrouveront leur vie même ; nombre d'anciens du seul Quai d'Orsay y découvriront ce qu'ils ont côtoyé, la plupart du temps avec bonheur, sans bien connaître toujours le détail de ces « développeurs » si attachants. Sans oublier, parmi d'autres souvenirs, le récit d'un chef de mission perché sur une branche d'arbre une nuit entière, pour échapper à un lion...



## **C'ÉTAIT IL Y A 31 ANS !**

*LA CRISE DES RÉFUGIÉS DE L'ÉTÉ 90 À TIRANA VUE DE L'AMBASSADE DE FRANCE  
PAR EMMANUEL ROUSSEAU, PREMIER SECRÉTAIRE À TIRANA  
(DE FÉVRIER 1987 À DÉCEMBRE 1990)*

Pour la France, ce qu'il est convenu d'appeler la « crise des réfugiés » a éclaté à Tirana un jour déjà marqué d'une pierre blanche dans l'histoire de France, mais pour de toutes autres raisons, à savoir le 18 juin 1990.

Ce grave incident allait provoquer de fortes tensions diplomatiques entre l'Albanie et plusieurs démocraties occidentales en opposant durement pendant plusieurs mois les Etats européens qui avaient une ambassade dans la capitale albanaise, à savoir la France, l'Allemagne, la Grèce, la Yougoslavie et, dans une moindre mesure, l'Italie (ni le Royaume-Uni ni les Etats-Unis n'étaient représentés à Tirana à cette époque), au gouvernement communiste albanais.

Chargé d'affaires et en poste à l'ambassade à Tirana depuis déjà trois ans et demi, j'ai vécu personnellement cette crise à la fois comme acteur direct et comme témoin privilégié (d'autant plus que mon logement se trouvait dans l'enceinte de l'ambassade) de bout en bout, c'est à dire sans quitter mon poste jusqu'au retour à Tirana de l'ambassadeur à la mi-décembre 1990. Quelques mois seulement après la chute du mur de Berlin, l'Albanie était devenue malgré elle le dernier régime communiste sur le continent européen et les premiers signes de craquement et de contestation étaient déjà apparus à l'occasion dans la capitale, mais aussi dans le pays que nous pouvions parcourir largement, toujours avec une autorisation du ministère des Affaires étrangères. Mais cette crise des réfugiés a été un véritable coup de semonce pour les autorités albanaises, qui a surpris tout le monde par son ampleur, et, avec un peu de recul, un formidable accélérateur de la chute du régime communiste albanais, un des plus durs qui soient, quelques mois plus tard en mai 1991.

A l'ambassade de France, le premier réfugié albanais est donc entré le 18 juin 1990 en

début d'après-midi alors que je prenais mon café tranquillement sur ma terrasse avant de redescendre à mon bureau, lorsque j'ai entendu des cris venant du jardin, des bruits de gens qui couraient en tous sens et enfin un grand bruit de verre brisé : poursuivi par la police albanaise en faction devant notre ambassade, ce réfugié venait de sauter par dessus la grille d'enceinte (qui avait pourtant été renforcée quelques mois auparavant suite à une première alerte) et de briser avec son poing nu l'immense baie vitrée qui s'élevait sur toute la façade de l'ambassade pour échapper à la police lancée à sa poursuite. Evidemment, il s'était blessé gravement et il perdait beaucoup de sang : arrivé immédiatement sur place, j'ai donc dû en priorité m'occuper du blessé mais aussi faire sortir de notre enceinte diplomatique la police qui essayait toujours d'entrer dans le bâtiment pour récupérer le fugitif. Une première négociation s'est alors ouverte avec le ministère albanais des Affaires étrangères qui exigeait que je rende ce réfugié et qui retenait l'envoi d'un médecin à l'ambassade jusqu'à ce que j'accepte ce chantage. J'avais naturellement entre-temps prévenu le Département à Paris de la crise qui venait de s'ouvrir brutalement dans notre ambassade. En fin d'après-midi seulement, un médecin a pu entrer à l'ambassade et apporter les premiers soins au réfugié. Malgré le renforcement rapide du dispositif policier autour de l'ambassade, le soir même du 18 juin, je comptais déjà une petite dizaine de réfugiés au sein de l'ambassade, qu'il a fallu « traiter » c'est à dire accueillir, loger et nourrir, avec les moyens du bord.

Au début, il s'agissait surtout d'hommes jeunes, seuls et qui avaient vraiment subi toute la cruauté du régime d'Enver Hoxha, féroce dictateur au pouvoir depuis 1946, par des séjours en camp et en prison. Je n'hésitais pas à en loger plusieurs dans mon appartement personnel (dont Besnik Mustafaj, le futur



ambassadeur d'Albanie à Paris et écrivain), mon souci étant surtout de garder intact le périmètre de sécurité de l'ambassade situé au rez de chaussée de l'immeuble. La grande salle du service culturel, également au rez de chaussée mais en dehors du périmètre de sécurité, m'a permis de mettre à l'abri un peu plus tard les femmes et les enfants, tandis que la plupart des réfugiés restaient dans le jardin, de jour comme de nuit.

Au bout d'une semaine, l'ambassade accueillait au total 543 réfugiés ; on en comptait plus de trois mille chez nos collègues allemands, dont l'ambassade, toute neuve, se trouvait juste en face de la nôtre dans la rue Skenderbeg, et plus de deux cents à l'ambassade de Grèce.

Très vite, le « naturel » albanais avait repris le dessus par l'apparition de petits trafics en tous genres au sein de cette communauté très disparate et qui comprenait entre autres ce qu'on appelait à l'époque des « mauvais éléments », qui étaient en fait envoyés par les services albanais pour semer le trouble parmi les réfugiés et pour les espionner, savoir d'où ils venaient et qui ils étaient. Nous avons beau chasser ces individus de l'ambassade, ils revenaient dès le lendemain et recommençaient leurs basses besognes.

J'ai gardé encore aujourd'hui un souvenir assez précis de plusieurs épisodes qui ont marqué cette crise, que j'ai vécue avec mon épouse, intensément, sans rien pouvoir faire d'autre que de m'occuper des conditions d'installation de cette communauté, de leur sort et, surtout, de trouver une solution de sortie de crise car nous étions complètement asphyxiés : je revois en particulier, au début de la crise, mon collègue allemand, chargé d'affaires comme moi, brillant diplomate passé par l'ENA, qui apostrophait depuis le balcon de son ambassade le public albanais qui déambulait dans la rue Skenderbeg, en l'invitant à venir se réfugier à l'ambassade d'Allemagne toute neuve, « plus grande que l'ambassade de France » : dès le lendemain, un camion-poubelle rempli de réfugiés forçait violemment le portail d'entrée de l'ambassade pour y introduire un premier groupe de réfugiés, qui allait comprendre plus

de trois mille personnes cherchant à fuir le régime.

Je revois aussi l'envoyé spécial de l'ONU, M. Stafan de Mistura, faisant son entrée dans l'enceinte de l'ambassade de France sous les applaudissements de la foule des réfugiés qui criait « liberté, liberté, liberté ! » et leur imposant soudainement le silence pour leur expliquer ensuite qu'il ne venait pas leur apporter la liberté mais simplement essayer de trouver une solution à cette situation qu'il découvrait.

Je me souviens aussi de cette demande de l'ambassade d'Allemagne qui souhaitait bénéficier des services du médecin de la protection civile française, que nous avons réussi à faire entrer in extremis sur le sol albanais au tout début de la crise, pour procéder à un accouchement d'urgence parmi les albanaises réfugiées chez elle : cette scène a eu droit à une photo en double pleine page dans un Paris-Match de juillet 1990 !

Le souvenir le plus pénible a été celui du sort des quelques mineurs qui s'étaient glissés dans le groupe des réfugiés avec ou sans leurs parents adoptifs et pour lesquels les autorités albanaises, avec l'appui du représentant des Nations Unies, se sont refusées absolument à les laisser partir, donnant lieu dans mon bureau à des scènes de séparation particulièrement déchirantes.

Durant toute cette crise, le personnel de l'ambassade a fait face et rempli sans rechigner toutes les tâches nécessaires à la gestion des besoins quotidiens de cette foule de plus de cinq cents personnes sur un espace très réduit et s'y consacrant nuit et jour pendant plus de trois semaines ; de mon côté, il a fallu négocier, difficilement, des conditions de sortie avec les autorités albanaises qui ont essayé jusqu'au dernier moment d'empêcher ces réfugiés de quitter le territoire national. Nous avons dû relever l'identité complète des personnes qui étaient entrées dans l'ambassade, puis transmettre ces données au gouvernement albanais qui a, en retour, établi un passeport pour chacun sur lequel était apposé un simple visa de sortie. De son côté, le Département avait envoyé un bateau vers le port de Durrës

avec des équipes humanitaires, conduites par notre collègue de la DFAE, Jean-François Bouffandeau, pour prendre en charge tous ces réfugiés dont le rêve était de rejoindre, non pas la France, mais les Etats-Unis !

La scène du départ, le 13 juillet au soir, a été aussi une scène d'anthologie : la rue Skenderbeg ayant été interdite, 4 ou 5 autobus (des bus d'occasion rachetés à la municipalité de Saint-Etienne et portant encore leur plaque d'immatriculation française 42 !) sont venus se positionner devant l'ambassade pour embarquer jusqu'à cent personnes par bus (pour une capacité maximum de 50 !), dans une chaleur suffocante, avant de partir dans la nuit noire vers Durrës pour rejoindre le bateau qui allait les emmener à Marseille.

En ce qui me concerne, je suis resté ensuite tout seul dans l'ambassade avec deux gardes de sécurité, l'ensemble du personnel, l'ambassadeur compris (celui-ci étant revenu fin juin), ayant été évacué le 14 juillet au matin, avec pour mission de remettre en état les locaux de l'ambassade qui avaient été dévastés par ce séjour imprévu de 543 personnes. Sur le plan administratif, j'ai été placé dans une position très particulière par le Département où j'étais encore chargé d'affaires pour lui, mais pas pour les autorités albanaises car l'ambassade était fermée et les relations diplomatiques gelées pendant six mois.

En conclusion, ce fut pour moi une expérience tout à fait unique, difficile certes, mais très instructive et à la hauteur d'une conception très morale de notre diplomatie, selon laquelle il n'a à aucun moment été question de « rendre » ces réfugiés à leurs autorités qui n'ont cessé jusqu'au dernier moment de nous forcer à le faire. Bien avant que notre diplomatie ne revendique haut et fort les grands principes et les droits de l'homme, nous avons eu là une occasion de mettre ces principes et ces valeurs en pratique et nous ne l'avons pas laissée passer.



Des réfugiés albanais dans les jardins et sur le mur d'enceinte de l'ambassade de France, le 18 ou 19 juin 1990.



La baie vitrée du Service culturel au rez-de-chaussée de l'ambassade de France, brisée par le premier réfugié, le 18 juin 1990 vers 15h.



Le jardin de l'ambassade de France après l'évacuation des réfugiés vers la France, le 15 ou 16 juillet 1990.

## TALLEYRAND ET L'ÉPIDÉMIE DE CHOLÉRA À LONDRES EN 1832

PAR PHILIPPE SELZ

Partie du Bengale vers l'Égypte, la Russie et l'Europe, l'épidémie de choléra arrive à Hambourg en octobre 1831, puis en Angleterre, d'où elle traverse la Manche. Elle s'éteindra à Paris en septembre 1832 après avoir fait, en France, environ 103 000 victimes.

Dans sa correspondance comme ambassadeur de Louis-Philippe à Londres (depuis septembre 1830) Talleyrand mentionne l'apparition du choléra en Angleterre le 5 novembre 1831, puis 15 fois jusqu'à la fin de l'année, notant 376 cas et 121 décès, surtout dans le port de Sunderland (côte Nord-Est de l'Angleterre) « où elle aurait été apportée par des bâtiments hambourgeois, amarrés trop près ».

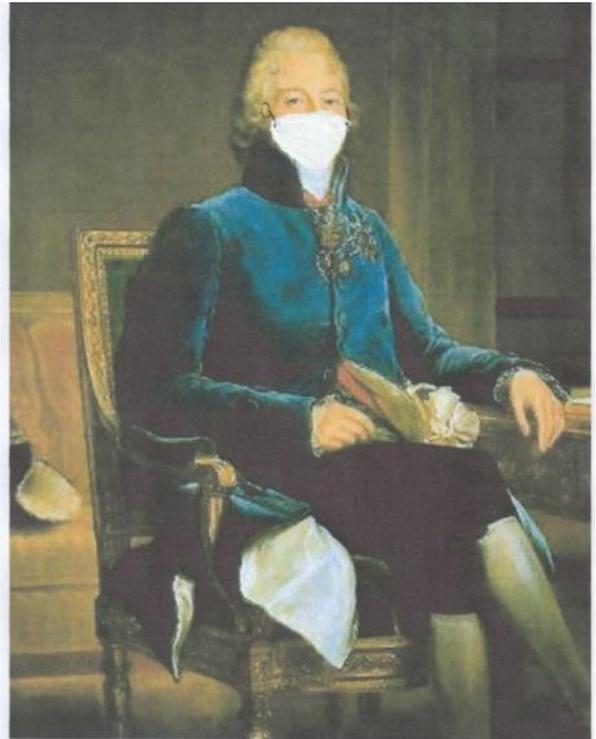
Le 8 novembre, il transmet à Paris une brochure que vient d'établir le « bureau de santé » sur ce que l'on sait du choléra, et exprime la crainte que les navires apportant à Londres du charbon depuis ce port, n'y apportent aussi le choléra.

Le 9, Talleyrand suggère que si des navires anglais apportaient ce charbon en France, ils soient l'objet de mesures de surveillance rigoureuses.

Et le 13, il relève « combien les intérêts du commerce ont de la puissance en Angleterre ; la plupart des négociants s'attachant à établir que le choléra n'a pas pénétré en Angleterre mais qu'il s'agit d'une maladie endémique ». Et de conclure : « Les mesures de quarantaine et les obstacles apportés au commerce causent une appréhension plus forte que la présence du choléra lui-même ». En 1832, il évoque cette maladie une vingtaine de fois, dont le 18 mai à propos du décès de Casimir Périer, président du conseil, victime de l'épidémie à Paris.

Talleyrand évoque aussi le choléra avec la duchesse de Bauffremont et Madame Adélaïde, la sœur de Louis-Philippe. Les deux « canaux », officiel et privé, se complétant assez bien, le second ayant un langage plus libre.

Talleyrand, à Casimir Périer le 3 février 1832 : « Le choléra a eu peu de violence à Edimbourg, mais à Musselburg (port sur la côte Est) ... il y a eu 55 nouveaux cas et 25 morts. » Et le 13 février : « Le choléra vient de se manifester dans les parties reculées de Londres voisines des docks de la Compagnie des Indes, quartier bas et malsain. Un journal du soir renferme des détails et indique les mesures prises par le



*Je veux que pendant des siècles, on continue à discuter sur ce que j'ai écrit, ce que j'ai pensé, ce que j'ai voulu*

gouvernement. Sur 10 individus atteints 6 sont morts. » Il ajoute que l'on craint de voir cette maladie « au moment où commence pour Londres ce qu'on appelle la saison, causer des dommages sensibles au commerce et aux arts du luxe. »

Le 15 février, il poursuit : « Le rapport publié ce matin annonce que les individus atteints du choléra à... Lambeth et Southark (sic), points voisins de Londres au bord de la Tamise, s'élèvent à 16 sur lesquels 7 ont succombé. Le rapport d'hier constatait 14 cas et 7 morts ; ainsi il résulte de la comparaison de l'état des deux journées que le nombre des malades a augmenté mais que le nombre des morts ne s'est pas accru. Les documents relatifs à cette maladie ont été communiqués aux deux chambres. Dans celle des Communes, on a présenté un bill, pour donner un effet légal à toutes les mesures que le conseil privé jugerait convenable d'adopter pour arrêter la marche du mal. Le gouvernement a ordonné qu'il ne fût pas donné de patentes de santé aux bâtiments qui ont stationné près des lieux où la maladie s'est déclarée.

Les directeurs d'écoles de charité ont suspendu le travail pour éviter la réunion d'un grand

nombre d'enfants parmi lesquels il peut s'en trouver qui appartienne à des quartiers où le choléra s'est manifesté. »

Ainsi, dès le début de l'épidémie à Londres -du 13 au 15 février- on voit :

- information immédiate de notre ambassadeur de la présence du choléra et des premières mesures, vite prises par le gouvernement anglais ;
- craintes anglaises pour « le commerce et les arts du luxe » ;
- comparaison entre les cas nouveaux de choléra et les décès ;
- information immédiate du parlement et projet de loi pour prendre toute mesure jugée utile par le roi (Guillaume IV) pour combattre le choléra ;
- pas de délivrance de certificat sanitaire pour les navires en partance et amarrés près des quartiers où le choléra est apparu ;
- enfin suspension des classes d'écoles où seraient inscrits des enfants de quartiers à choléra.

Ces mesures, il y a deux siècles, ne font-elles pas songer mutatis mutandis à notre Covid-19 de 2020/21 ?

Le 16 février, Talleyrand demande à être informé « promptement des mesures de quarantaine et des autres précautions que le gouvernement du Roi (Louis-Philippe) aura ordonnées à Calais et dans les différents ports de France, en conséquence de l'apparition du choléra à Londres. »

Et, le 17 février à la duchesse de Bauffremont il écrit : « Notre petit choléra est très bénin, il se tient dans un quartier éloigné et il n'attaque que les gens qui se tiennent dans des lieux humides ou mal propres, aussi le nombre des cas est beaucoup moins considérable qu'à Prague et à Berlin. Il me semble qu'il est aisé de le prévenir, mais on n'a pas encore trouvé de spécifique véritable. Monsieur Delpech, grand médecin de Montpellier, est à Edimbourg à observer la maladie. Dieu veuille qu'il (le choléra) n'arrive pas en France avant que les moyens de guérisons soient connus. Mon opinion est qu'une fois arrivé en Europe il y restera. Ici personne ne s'en inquiète beaucoup ; chacun va à ses affaires comme de coutume... » Talleyrand « a eu du nez » : dans une réplique, en 1854, le choléra -parti encore des Indes, en 1840 et propagé par les troupes britanniques- fera en France 143 000 morts.

Le 18 février, à la duchesse de Bauffremont :

« J'ai été hier à un grand dîner chez le Lord-Maire. Tous les ministres y étaient...personne ne pensait au choléra. Il n'y avait aujourd'hui que 3 personnes attaquées nouvellement. Il est vrai qu'il fait froid et c'est bon pour affaiblir la maladie à laquelle on ne fait pas grande attention. Personne n'a quitté Londres... »

Le 21 février, en rapportant 8 nouveaux cas de choléra, Talleyrand exprime à Casimir Périer son vif regret « que les occupations dont le département des Affaires étrangères est surchargé (sic) n'aient pas permis que je fusse informé ou que le consulat général fût averti des mesures de quarantaine que le gouvernement du Roi avait adoptées ; il en résulte que l'ambassade n'a pu donner aucun éclaircissement satisfaisant aux nombreuses personnes qui s'y sont journellement présentées pour avoir connaissance de ces mesures. Ce n'est que par les journaux qu'on a appris ici, et par conséquent assez tard, que les bâtiments venant de la Tamise seraient assujettis à une quarantaine de cinq jours. Il me semble que dans un moment où des restrictions sont apportées aux relations habituelles des deux pays, il aurait été nécessaire que je fusse autorisé à faire, à cet égard, une communication officielle au gouvernement anglais. Je ne sache pas qu'elle ait été faite à Paris par Lord Granville » (l'ambassadeur britannique). (Dans sa dépêche du 16 février, il avait demandé à être « promptement » informé des mesures de quarantaine prises à Paris.)

Du 24 au 28 février, Talleyrand note que le choléra progresse peu et inquiète encore moins, mais que l'on craint beaucoup -pour le commerce- les conséquences des mesures de quarantaine prises sur le continent. Il y aurait eu au total, depuis décembre à Londres, 104 cas et 69 morts. Mais le 2 mars, il avertit : « Il y a lieu de craindre que les rapports publiés par le bureau de santé ne soient pas un tableau bien complet parce qu'il ne reçoit pas des informations suffisantes. L'opinion généralement accréditée est que la maladie n'ajoute que peu à la mortalité ordinaire de cette grande capitale et qu'elle est loin d'être aussi dangereuse que le choléra de l'Inde. Les considérations de commerce donnent beaucoup de suffrage à cette opinion, je ne sais pas si cela leur donne de la force ». Et Talleyrand de conclure qu'après le départ de son consul il souhaite l'arrivée rapide de son successeur, les mesures de quarantaine dans

nos ports « pouvant faire naître des questions difficiles pour la solution desquelles toute l'expérience d'un homme exercé peut être nécessaire. La présence du consul général est ici plus utile que jamais. »

Le 17 mars, à Mme de Bauffremont Talleyrand fait une recommandation sanitaire : « Le choléra augmente un peu mais il n'effraye personne, avec quelques précautions de régime on l'évite et il n'y a de personnes attaquées que les personnes sales et vivant dans l'humidité ou buvant des liqueurs. Je ne fais rien de tout cela. »

Il ne mentionne plus le choléra, jusqu'au 1er avril, où il écrit : « Le bruit se répand que le choléra s'est manifesté dans plusieurs quartiers de Paris. La conséquence que l'on en tire, c'est que la quarantaine établie sur les côtes de France devient inutile ; c'est l'opinion de plusieurs médecins anglais. » (Médecins et commerçants anglais, la main dans la main ...! )

Le 3 avril, Talleyrand se fait plus insistant : « Tout le monde pense ici que le choléra ayant éclaté à Paris, le gouvernement du Roi n'a malheureusement plus de motif aujourd'hui pour maintenir la quarantaine établie dans nos ports et on désire vivement qu'il se détermine à la faire cesser. Je crois devoir vous engager à appeler sur ce point l'attention du conseil. Il jugera peut-être que nos départements du Nord et de l'Est, ayant des rapports non interrompus avec Paris, où la maladie règne comme à Londres, il n'y a pas de causes suffisantes pour conserver une quarantaine d'un côté quand on n'en établit pas de l'autre, et qu'on ne peut probablement pas en établir. » Et demandant qu'on l'informe de ce qu'on aura décidé afin de pouvoir répondre aux questions qui lui seront posées, Talleyrand souligne : « Le maintien de cette quarantaine est une entrave extrêmement gênante et pénible dans les relations entre les deux pays. »

Il se félicite ensuite de recevoir, par le télégraphe, des informations rassurantes de Paris, en particulier sur un prochain rétablissement de Casimir Périer, qu'il s'empresse de faire publier dans les gazettes. Et d'ajouter : « il se fait des marchés à la Bourse avec la condition qu'ils seraient annulés si M. Périer succombait à sa maladie. » (Exemple de l'esprit parieur britannique !).

Mais Madame Adélaïde écrit à Talleyrand le 20 avril : « Ce malheureux choléra... c'est une

affreuse calamité. M. Périer l'a eu bien fortement. M. d'Argout aussi a été attaqué. Vous jugez dans quelle anxiété cela met le roi... » (Le comte d'Argout, ministre du commerce et de la santé, avait accompagné Casimir Périer lors d'une visite de malades à l'Hôtel-Dieu le 1er avril. Il mourra aussi du choléra).

1er mai : Talleyrand à Mme de Bauffremont : « Le choléra s'apaise un peu, mais il existe encore. »

Et enfin 18 mai : « La mort de M. Périer, reçue par dépêche du 16 mai, est un bien cruel événement qui sera vivement senti ici. On y avait suivi la marche de sa maladie avec un intérêt que rien n'avait diminué et l'on se flattait toujours que le Roi et la France ne seraient pas privés des services d'un homme si grandement apprécié en Europe. »

Talleyrand n'a plus mentionné la situation du choléra en Angleterre depuis le 1er mai. On voit que les termes épidémie, pandémie, ne sont jamais utilisés. Il retournera en France, en congé, du 20 juin à la mi-octobre et, revenu à Londres, n'évoquera plus ce sujet. L'impression est nette d'un choléra moins important qu'en France. Enfin, pour un diplomate, les observations de Talleyrand :

souhait qu'arrive, très vite, un consul attendu avec impatience,

regret de ne pas recevoir à temps des informations utiles à son action, sont des situations encore vécues en ce début de 21ème siècle, comme le constat que l'on est parfois mieux informé par les canaux officieux que par les officiels.

*Sources consultées :*

- Pierre Combaluzier : *Recueil de la correspondance de l'ambassade du prince de Talleyrand à la conférence de Londres (1830-1834)*, France Libris éd.

- Emmanuel de Waresquiel : *Mémoires et correspondances du prince de Talleyrand Robert Laffont, Bouquins, éd.*

*Ce texte est un abrégé d'un article publié dans Le Courrier du Prince n° 13 de janvier 2021, bulletin annuel de l'association Les Amis de Talleyrand.*



## Des visioconférences pour tous

Par Danièle Le Trionnaire et Françoise Michault

*Dans l'incertitude des dates de la reprise de nos activités culturelles habituelles, nous avons choisi de vous proposer des visioconférences sur des thèmes culturels d'intérêt.*

*Trois sessions ont été organisées grâce au concours de nos conférencières habituelles ou de l'association « Des mots et des arts ». Cette nouvelle activité a reçu un bon accueil, notamment de nos adhérents résidents en province et à l'étranger et tous ont pu en profiter dans de bonnes conditions techniques.*

*Le Conseil d'administration a donné son accord pour la pérennisation de cette nouvelle activité.*

*Pour mémoire, voici un bref résumé de ces trois visioconférences qui se sont déroulées par « zoom ».*

### Napoléon I<sup>er</sup> et les arts



L'Empereur a pris soin durant tout son règne de l'image qu'il diffusait. Du portrait du Général dans les campagnes italiennes et égyptiennes aux portraits impériaux, les artistes n'ont cessé de renouveler les symboles autour de la figure de Napoléon I<sup>er</sup>.

Le premier axe est celui de la représentation du Général Bonaparte et du consul, législateur, amateur éclairé. Avec le sacre, l'empereur cristallise autour de lui les emblèmes du pouvoir et la représentation de l'homme d'Etat. La manière dont il façonne son image constitue peu à peu sa légende, lui conférant un caractère divin.

### La Commune de Paris



Phénomène unique dans l'histoire de Paris, la Commune n'a cessé jusqu'à aujourd'hui de

diviser les esprits et les historiens. Certains ne veulent en retenir que les pertes humaines ou patrimoniales et d'autres les prémices du féminisme ou l'aspiration au progrès social. Entre utopies et destructions, ce dernier épisode révolutionnaire du XIX<sup>e</sup> siècle s'inscrit pleinement dans l'héritage de ceux qui l'ont précédé et l'évocation qui en sera faite sera, comme de nombreuses photographies ou peintures de cette époque, marquée par le clair-obscur.

### Rome Baroque



Voici une escapade virtuelle à Rome autour du baroque. Une belle journée nous attend entre architectures, peintures, sculptures baroques. Des détails, des lieux insolites ... A la manière d'une promenade dans la ville, nous sillonnerons les rues, places, églises. Après la Propaganda Fide et la place du Peuple, notre tour nous mènera place Navone, et sur les pas du Caravage à Saint Louis des Français et Saint Augustin. Au détour des glaciers, de belles surprises architecturales nous attendent. Saurez-vous reconnaître le Bernin de Borromini ?



Dessins de Jean-Paul Dumont



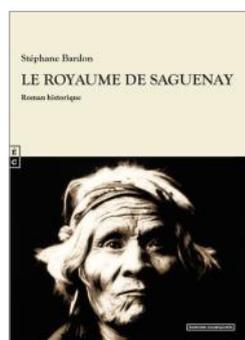


## **GOODBYE BRITANNIA**

Sylvie BERMANN - Editions Stock, Janvier 2021

Le vote de 2016 sur le Brexit a provoqué la stupeur dans le monde et au Royaume-Uni, généralement considéré comme l'incarnation de la mondialisation heureuse. Même si la Grande Bretagne est un pays insulaire, très différent des États membres continentaux de l'Union européenne, et intuitivement eurosceptique, ce scrutin a en réalité marqué le début d'une ère populiste où l'expertise et les faits sont rejetés au profit des passions souvent négatives. Les thèmes dominants exploités par des démagogues issus eux-mêmes des classes privilégiées ont été la haine des élites, le rejet de l'immigration et un réflexe identitaire profond fondé sur la nostalgie d'un âge d'or fantasmé. Cela a été révélateur d'un basculement du monde, qui a trouvé sa réplique quelques mois plus tard aux États-Unis avec l'élection de Donald Trump, mais aussi en Italie avec l'émergence du mouvement 5 étoiles et de la ligue de Salvini, en Allemagne avec l'arrivée d'une centaine de députés d'extrême droite de l'AFD au Bundestag, et en France avec les gilets jaunes.

Pendant que l'Union européenne se défait, la Chine poursuit sa politique de puissance géoéconomique alors que les États-Unis ont initié une nouvelle guerre froide tous azimuts. La pandémie de Covid a mis en lumière et accentué ce phénomène et le monde se définit désormais par rapport à la rivalité entre ces deux géants, qui devrait être le facteur déterminant des prochaines décennies. (...)

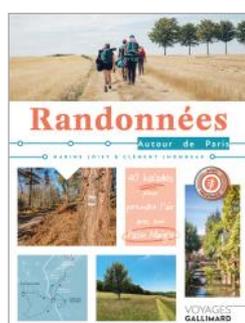


## **LE ROYAUME DE SAGUENAY**

Stéphane BARDON - Editions Complicités, Mars 2021  
Roman historique

Au XVI<sup>e</sup> siècle, alors que les explorateurs européens se lancent à l'assaut du Nouveau Monde, un chef amérindien découvre l'Ancien Monde.

Saint-Malo, 1536. Le navigateur Jacques Cartier ramène dix indigènes de son deuxième voyage exploratoire au Canada. Leur séjour au royaume de France connaîtra un retentissement extraordinaire, au point que leur chef Donnacona, seigneur du Canada, sera présenté en grande pompe à Sa Majesté François I<sup>er</sup>. A une époque où le roi de France a un besoin impérieux de richesses pour reconquérir le Milanais et rivaliser avec l'Espagne, Donnacona lui révélera l'existence du royaume de Saguenay, une contrée fabuleuse aux montagnes d'or, d'argent et de cuivre, riche en gemmes et en épices précieuses...



## **RANDONNÉES AUTOUR DE PARIS**

Clément LHOMMAU et Marine LOISY  
Editions Gallimard, Mai 2021

Collection Voyages Gallimard, Gallimard Loisirs

Le guide qui révèle la beauté des paysages aux portes de Paris. 8000 km de sentiers balisés sillonnent l'Île-de-France et vous emmènent à travers bois et champs de blé, le long des rivières et de la Seine, au cœur de parcs naturels régionaux et de villages au charme fou !

A vous les forêts profondes peuplées de charmes et de chênes, les grandioses falaises de craie de la vallée de la Seine, les étranges chaos rocheux de Fontainebleau, les châteaux du Moyen Âge perchés sur leurs promontoires ou encore les rives tranquilles du Loing ou de l'Yvette.

Autant de trésors à rallier en Métro, RER ou Transilien, simplement muni de son « Pass Navigo ».

# Prévisions d'activités

LE CALENDRIER DES ACTIVITÉS SERA FIXÉ EN FONCTION DE L'ÉVOLUTION DES CONTRAINTES SANITAIRES ET DES POSSIBILITÉS DE VISITES DE GROUPES



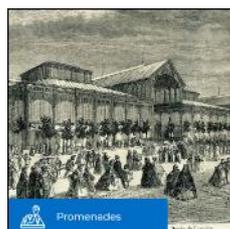
PEINTRES FEMMES,  
1780-1830, le début  
d'un combat  
Musée du  
Luxembourg



LA MAISON DE BALZAC



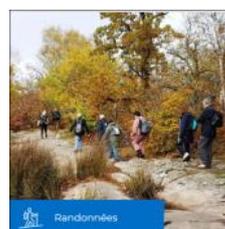
LES OLMÈQUES et  
les cultures du golfe  
du Mexique  
Musée Quai Branly-  
Jacques Chirac



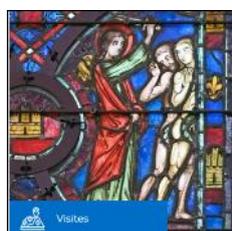
PROMENADES  
DANS PARIS



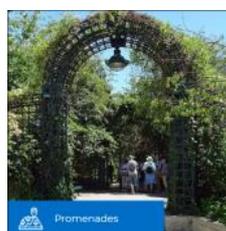
BOURSE DU  
COMMERCE  
Pinault Collection



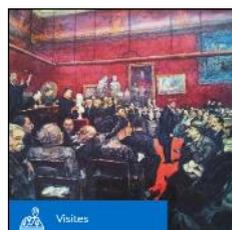
RANDONNÉES EN  
ILE DE FRANCE



SAINTE CHAPELLE ET  
LA CONCIERGERIE



PROMENADES PARCS  
ET JARDINS



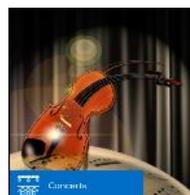
MONT DE PIÉTÉ  
CRÉDIT MUNICIPAL DE  
PARIS



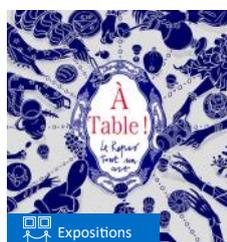
CHÂTEAU DE  
FONTAINEBLEAU



L'HÔTEL DE LA MARINE



CONCERTS  
MUSÉE DU LOUVRE  
MUSÉE D'ORSAY



A TABLE !  
LE REPAS TOUT UN ART ;  
Musée de Sèvres



CAFÉS-RENCONTRES  
ET VISIOCONFÉRENCES





[www.aremae.com](http://www.aremae.com)